

## PLAN DE COURS

<b>COURS :</b>	<b>Éthique et politique</b>		
<b>PROGRAMME :</b>	Formation générale		
<b>DISCIPLINE :</b>	Philosophie		
<b>PONDÉRATION :</b>	Théorie : 3	Pratique : 0	Étude personnelle : 3

Enseignant	Bureau	☎ poste	✉ courriel
Marc Lamontagne	C-185 E-144	3352	<a href="mailto:marc.lamontagne@cegepmontpetit.ca">marc.lamontagne@cegepmontpetit.ca</a>

### PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	11h00-12h00 (ÉNA)		11h00-12h00 (ÉNA)		11h00-12h00 (Longueuil)
Après-midi					12h00-13h00 Centre de philosophie

Coordonnateur	Bureau	☎ poste	✉ courriel
Thierry Layani (ÉNA)	C-185		<a href="mailto:thierry.layani@cegepmontpetit.ca">thierry.layani@cegepmontpetit.ca</a>

## Objectifs du cours

Si le second cours de philosophie discutait des conceptions de l'homme qui découlent de la découverte de la méthode scientifique au dix-septième siècle, le dernier cours de philosophie se concentre davantage sur l'homme en société et son monde;

Par conséquent, l'objectif spécifique de ce cours consiste à étudier l'idée du cosmopolitisme pour interpréter conceptuellement la crise écologique au sein de l'actualité internationale;

Plus précisément encore, le cours abordera le problème de la différence entre la liberté et la nature chez Emmanuel Kant (1724-1804), en lien avec la possibilité du cosmopolitisme; ainsi que la réponse de Hans Jonas (1903-1993), élève de Martin Heidegger (1889-1976), qui cherche plutôt à expliciter la responsabilité envers les générations futures de part une philosophie de la biologie et de l'écologie;

Le cours traitera donc de la question suivante: comment devons-nous agir individuellement dans une perspective globale?

Kant répondra qu'il faille agir suivant l'impératif catégorique en vue de la pure liberté de s'auto-déterminer soi-même; Jonas parlera plutôt d'un principe de responsabilité considérant, de plus, l'avenir de l'humanité sur Terre.

## Problématique philosophique du cours

En 1784, Kant donne son coup d'envoi aux Lumières allemandes, en faisant l'hypothèse que la liberté humaine et la nature humaine appartiennent à deux mondes tout à fait différents;

Il convie ainsi tous ses contemporains à user de leur raison, c'est-à-dire en se laissant guider exclusivement par le principe de liberté;

Tout comme Descartes, sans faire intervenir cependant l'origine divine de l'âme humaine, Kant insiste sur la différence entre la liberté et la nature, afin d'initier la tâche de leur réconciliation;

Car en effet, l'homme participe à ces deux réalités indépassables, ou, comme le disait déjà Platon: il y a deux forces en l'homme, l'une est l'aspiration au meilleur, l'autre, le désir des plaisirs;

L'homme agit selon l'équilibre qui s'établit en lui entre l'exigence morale que lui impose sa liberté et son désir des plaisirs; mais il peut aussi agir sous la domination de l'une ou l'autre de ces tendances.

Chez certains, il semble que l'une soit plus forte que l'autre et qu'ainsi leurs comportements soient principalement déterminés soit par la morale, soit par l'intérêt personnel; comment alors faire en sorte que tous les hommes agissent librement, en dominant leur tendance au plaisir égoïste?

Témoin des grandes guerres du vingtième siècle, cette question n'a eu de cesse pour la pensée de Jonas, cependant, il la pose dans un tout autre contexte: la technique contemporaine semble

dominée par la recherche des plaisirs individuelles et, conséquemment, par la consommation des ressources planétaires, lesquelles ne s'avèrent pas infinies;

C'est donc l'existence même et l'avenir de l'humanité qui est menacée, c'est-à-dire l'existence naturelle de tous les hommes sur Terre; comment se fait-il que la vie puisse ainsi devenir une menace pour elle-même?

La liberté kantienne n'est donc pas un fait pour tous les hommes, mais une possibilité dont la majorité ne semble pas savoir faire usage; et si justement la liberté n'était pas innée, mais bien acquise par les hommes qui ressentent le sentiment de responsabilité envers tous les hommes et leur avenir?

Ce serait une chance ~ la dernière peut-être ~ de pouvoir éduquer tous les hommes à devenir responsable, par le sentiment, et de détourner ainsi la technique et la science de leurs fins individualistes : sortir de la crise écologique et humanitaire dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui enlisée;

Pour que cette alternative soit cohérente, Jonas, quant à lui, ne comprend pas la spécificité de l'homme par rapport aux autres vivants ~ la possibilité d'envisager l'impact de ses actions sur les générations futures ~ comme étant un don divin ou une force qui s'oppose à la nature humaine, mais bien comme la plus haute manifestation de la vie sur Terre;

Or, si la source de cette possibilité proprement humaine se trouve dans le sentiment de responsabilité, la liberté ou la morale sur laquelle insistait Kant, ne serait pas au-delà de la nature, mais bien plutôt de part en part biologique;

Maintenant, la question qui se pose est de savoir comment faire ressentir le sentiment de responsabilité à tous les hommes de la planète, pour que tous puissent agir moralement et envisager l'avenir de l'espèce au sein de laquelle la vie a été donnée à chacun.

### Circuit thématique

- |                |   |
|----------------|---|
| Semaine 1-4:   | De l'usage privé et de l'usage public de la raison chez Kant;       |
| Semaine 5-7:   | De la continuité de la vie et de la spécificité humaine chez Jonas; |
| Semaine 8-10:  | De la responsabilité et de la menace technologique chez Jonas;      |
| Semaine 11-13: | De l'utopie technologique et de l'éducation chez Jonas;             |
| Semaine 14:    | De la constellation Kant, Heidegger et Jonas.                       |

### Mode d'évaluation

- Cours 5: Un texte argumentatif ~ 800 mots ~ en devoir ~ à remettre au début du cours ~ 20 points
- Cours 7: Épreuves d'argumentation ~ en devoir et en classe ~ 10 points
- Cours 8: Reprise du premier texte argumentatif ~ 800 mots ~ en classe ~ 20 points (le meilleur pointage des deux sera cumulé à la note finale)
- Cours 10: Épreuves d'argumentation ~ en devoir et en classe ~ 10 points
- Cours 12: Un travail de session ~ 1500 mots ~ en devoir ~ à remettre au début du cours ~ 25 points
- Cours 15: Une dissertation-synthèse ~ 1000 mots ~ en classe ~ 35 points

Pour chacune des évaluations, des consignes précises seront distribuées au moment opportun.

### Parcours pédagogique

Pour chaque cours, s'accompagne un extrait de texte que je vous conseille d'avoir lu avant le cours, ainsi qu'une autre fois, après le cours, avant d'entreprendre la lecture suivante;

Le rythme des lectures sera déterminé au début et à la fin de chaque cours;

Les épreuves d'argumentation supposent de pouvoir appliquer les règles de la définition, de la proposition et du raisonnement, dans les exercices qui seront transmis sur LÉA;

L'attention, la participation active et le respect des règles de classe sont les conditions absolues de la réussite du cours; aucune entrave aux règles établies ne sera tolérée, sous peine d'expulsion immédiate du cours, entraînant automatique 3 heures d'absence au dossier de l'étudiant.

### Matériels obligatoires

JONAS, Hans, *Le principe de responsabilité*;

Un cahier de notes noir.

Ces documents sont disponibles à la COOP de l'ÉNA

## Bibliographie

Avant d'entreprendre la lecture d'une oeuvre de l'un ou l'autre de ces auteurs sur lesquels je m'appuie pour donner le cours, je vous conseille vivement de venir me rencontrer d'abord pour en discuter, afin d'éviter tout risque de confusion et de plagiat.

PLATON: (428)-(348)

ARISTOTE: (384)-(322)

SÉNÈQUE: 4-65

AUGUSTIN: 354-430

DESCARTES: 1596-1650

NEWTON: 1642-1727

LEIBNIZ: 1646-1716

WOLFF: 1679-1754

HUME: 1711-1776

SMITH: 1723-1790

KANT: 1724-1804

HERDER: 1744-1803

HEGEL: 1770-1831

SIMON: 1814-1896

NIETZSCHE: 1844-1900

SIMMEL: 1858-1918

HUSSERL: 1859-1938

EINSTEIN: 1879-1955

HEIDEGGER: 1889-1976

PLESNER: 1892-1985

GADAMER: 1900-2002

JONAS: 1903-1993

APEL:	1922-
HABERMAS:	1929-
STRUBE:	1939-
HÖSLE:	1960

### Exigences pédagogiques

1. NOTE DE PASSAGE : 60 %

#### 2. PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS

Aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation en classe, à moins, bien sûr, de raisons graves ou d'entente préalable avec le professeur.

#### 3. DÉPÔT DES TRAVAUX

Les travaux doivent être déposés à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente préalable avec le professeur.

Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.

Le cas échéant, cette pénalité ne dépassera pas un maximum de : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail ; b) au total : 10 % de la note du travail.

#### 4. PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

Tout travail ou examen doit être rédigé proprement, sans taches ni ratures, à l'ordinateur et à double interligne. Il est déposé sur des feuilles de grandeur "lettre" (recto seulement), sans déchirure et agrafé. Un travail qui ne respecte pas ces règles ne sera pas accepté pour la correction.

Il est fortement conseillé de consulter les « [Normes de présentation matérielle des travaux écrits](#) ».

#### 5. QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité du français est indissociable de l'exposition claire des idées. Elle sera donc évaluée. L'étudiant peut perdre jusqu'à 10% de la note de chaque travail. Un nombre de fautes excessif entraînera la note 0 à cette rubrique. Un travail dont la lisibilité est trop affectée par la mauvaise qualité du français est à reprendre et se voit pénalisé pour le retard qui en découle.

#### 6. PLAGIAT

Plagiat = 0 pour toutes les personnes impliquées (plagiaires et plagiés). Un travail est taxé de

plagiat aussitôt que, en totalité ou en partie, il n'a pas été rédigé par l'étudiant lui-même.

#### 7. ABSENCES RÉPÉTÉES DES ÉTUDIANTS:

Ne sera plus admis en classe tout étudiant qui, sans justification valable, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour le cours (60 heures), en l'occurrence 6 cours.

En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'expulsion.

#### 8. ORDINATEURS ET TÉLÉPHONES

Toute manipulation ou utilisation d'un téléphone cellulaire ou de quelque technologie apparentée pendant la période de classe est interdite et susceptible d'entraîner l'expulsion immédiate de l'étudiant. Tout usage d'un ordinateur portable est également proscrit.

#### POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique relative à l'usage, à la qualité et à la valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://ena.cegepmontpetit.ca/l-ecole/reglements-et-politiques> . En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.